

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 23 MAI 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre le vingt-trois mai à vingt heures, les membres du Conseil municipal de BOUGIVAL, régulièrement convoqués le **jeudi 16 mai 2024** conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis salle du Conseil , sous la présidence de Monsieur Luc WATTELLE, Maire.

Etaient Présents :

M. WATTELLE,

Maire,

Mmes JAQUEMET, BUNOUF, GUENEGAN, LEVEL,
MM. AUGIER, PELLIGRI, DIOT,

Adjoints au maire,

Mmes DUGAST, FELGERES, AUDOUZE, BLIN, HUSSON
MM. MEZURE, SEBBAH, HUA, CLERMONT, VERDYS, VINCENT, SUCHET

Conseillers municipaux,

Absents excusés :

M. SAZDOVITCH donne pouvoir à Mme GUENEGAN

M. AOUN donne pouvoir à M. WATTELLE

Mme BUCHON-SCHULTZ donne pouvoir à Mme FELGERES

Mme LE GRAND donne pouvoir à M.AUGIER

M.CUIGNET donne pouvoir à M.MEZURE

Mme ROUAIX donne pouvoir à Mme JAQUEMET

M. BRUN donne pouvoir à M.VERDYS

Absent(s) :

M. ALBERT

Mme PIRES

Mme GUENEGAN a été désignée secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 2024-32: CREATION DES TARIFS DE LOCATION DE LA VILLA VIARDOT – DOMAINE DES FRENES

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2121-29,

Considérant la nécessité de créer des tarifs de location de la villa Viardot sur le Domaine des Frênes pour des manifestations culturelles,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention :M.BRUN, M. VINCENT, M.VERDYS)

DÉCIDE de créer des tarifs, à compter du 1^{er} juillet 2024, pour les locations et visites de la villa Viardot ainsi qu'il suit :

TARIFICATION DE LANCEMENT 2ème semestre 2024						
pour les associations partenaires (1) : remise 30 %						
VILLA VIARDOT	jauge public + musiciens	LOCATION			OPTIONS	
		forfait week end (2)	journée en week end	journée en semaine	répétition demi-journée	
		10h - 20h30	10h - 20h30	9h30 - 17h30	9h30 - 12h30	14h - 17h
3 salons rez-de-chaussée cave voûtée + sanitaires	50 - 70	500,00 €	300,00 €	200,00 €	150,00 €	150,00 €
3 salons rez-de-chaussée cave voûtée + sanitaires + loge 2ème étage + sanitaires	50 - 70	650,00 €	400,00 €	300,00 €		
3 salons rez-de-chaussée cave voûtée + sanitaires + loge 2ème étage + sanitaires + proscenium (le piano est alors à l'avant)	50 120	1 000,00 €	600,00 €	400,00 €		
forfait ménage		250,00 €	250,00 €	250,00 €		
caution		4500.00 €	4500.00 €	4500.00 €		
Dépassement d'horaires		150.00 €	150.00 €	150.00 €		
(1) Associations partenaires : CEM, AGB, ATVM						
(2) remise des clefs/état des lieux/convention le vendredi matin et le lundi matin						

Le Maire,

Luc WATTELLE